

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2021

AVIS est par la présente donné que conformément aux articles 319 et 320 de la *Loi sur les cités et villes*, le conseil municipal adopté, lors de la séance ordinaire du 9 août courant, le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2021 comme suit :

Date	Jour	Heure
11 janvier	Lundi	19 h 30
8 février	Lundi	19 h 30
8 mars	Lundi	19 h 30
12 avril	Lundi	19 h 30
10 mai	Lundi	19 h 30
14 juin	Lundi	19 h 30
12 juillet	Lundi	19 h 30
9 août	Lundi	19 h 30
13 septembre	Lundi	19 h 30
4 octobre	Lundi	19 h 30
22 novembre	Lundi	19 h 30
13 décembre	Lundi	19 h 30

Donné à Coaticook, ce 10 août 2021

La greffière,

Geneviève Dupras



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville 10 août 2021 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 10août 2021.

Donné à Coaticook, ce 10 août 2021.

La greffière,

Geneviève Dupras